RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Gendarmerie nationale introduit des propositions

Les services de la Gendarmerie nationale ont introduit plusieurs propositions pour le renforcement des lois régissant la sécurité routière.

Nabil M. - Alger (Le Soir) - La première porte sur la dotation des véhicules lourds et de transport des marchandises et de personnes d'un outil de contrôle de la vitesse de roulage. Cela permet aussi bien aux organismes employeurs qu'aux unités de la gendarmerie de vérifier si les conducteurs ont respecté ou non la limitation de vitesse.

L'autre proposition introduite dans le cadre de l'amendement de l'avant-projet du code de la circulation routière est la création d'un organisme interministériel chargé de la sécurité routière.

Selon le commandant de la division sécurité routière au sein du commandement de la Gendarmerie nationale, l'hécatombe de la route est telle que le volet sécurité routière mérite une prise en charge gouvernementale. Il s'agit aussi de l'institution d'un brevet pour les chauffeurs professionnels (transport de voyageurs et de marchandises). Ces conducteurs doivent également faire l'objet d'une enquête de moralité. L'établissement d'un fichier national des accidents de la route figure aussi sur la liste des proposition faites par la gendarmerie, qui devrait être accessible aux compagnies d'assurance. A leur tour, les sociétés d'assurance seront appelées à appliquer des tarifs majorés aux personnes répertoriées comme mauvais conducteurs.

La Gendarmerie nationale suggère aussi le durcissement des peines retenues à l'encontre des automobilistes jugés dans des affaires d'homicides volontaires. Ces propositions ont été dévoilées lors de la présentation du bilan annuel des accidents de la circulation. Selon les services de la gendarmerie (domaine de compétence), pour l'année 2008, le nombre d'accidents enregistrés a atteint les 25 139. Ces accidents ont causé la mort de 3 662 personnes et des blessures à 44 209 autres. Comparés à l'année 2007, ces chiffres ont connu une augmentation de 3,85% sur le nombre des accidents, + 5,59% pour les décès et + 6,02% pour les blessures. L'analyse des causes de ces accidents a permis de déduire que 19 592 cas sont liés au facteur humain, 2 758 sont dus à l'imprudence des piétons, 1 463 à cause de l'état des routes et de l'environnement et 1 530 en relation avec l'état du véhicule.

Il a enfin été annoncé que la Gendarmerie nationale a procédé depuis peu à l'installation de caméras de surveillance sur les principaux axes routiers (autoroutes et routes nationales). Pas moins de 100 caméras seront déployées dans la région du Grand-Alger. D'autres wilayas seront bientôt pourvues à la faveur de la création de centres régionaux de surveillance vidéo. Près de 400 nouveaux radars vont également être déployés sur le réseau routier couverts par la Gendarmerie nationale.

N. M.

Photo: DR

La vitesse, l'une des principales causes des accidents.

SELON SIGMA GROUP

L'investissement publicitaire a atteint 12,9 milliards de dinars en 2008

Après avoir passé au peigne fin les différents médias (TV, presse écrite, radio et Internet), Sigma Group, cabinet d'études et de conseil, a rendu public, hier, le bilan de l'année 2008 en matière de publicité.

Il en ressort que l'investissement publicitaire en Algérie a atteint un volume de 12,9 milliards de dinars, soit 25 % du marché publicitaire maghrébin. Réalisant une croissance de 26,8 %, ce volume est réparti de manière inégale entre la télévision nationale (5 milliards de dinars), la presse écrite (4,5 milliards de dinars), l'affichage (2,1 milliards de dinars) et la radio (1,3 milliard de dinars).

Les plus gros annonceurs sont, selon le cabinet de conseil, les opérateurs de téléphonie mobile, les concessionnaires automobiles et les fabricants de produits alimentaires. Au niveau de la presse écrite, les quotidiens raflent 93% de la publicité contre 4,6% pour les magazines et 1,8% pour les hebdomadaires avec un volume total de 4,5 milliards de dinars.

Selon Hassen Zargouni, directeur général de Sigma Group, il existe en Algérie un gisement exceptionnel pour le développement de la publicité mais beaucoup d'entraves empêchent son essor, à commencer par l'environnement institutionnel, l'image négative de la publicité et l'inexistence de canaux de diffusion comme les télévisons privées.

N. I.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS, ATTEINTES AUX BIENS, VOLS DE VÉHICULES, AFFAIRES DE MŒURS

Recrudescence de la criminalité à Alger en 2008

Le bilan de l'année 2008 des activités des services de la police judiciaire de la wilaya d'Alger, présenté hier à la presse, fait ressortir une nette recrudescence de la criminalité sous différentes formes.

Lotfi Mérad - Alger (Le Soir) - Le trafic de stupéfiants, les atteintes aux biens, les vols de véhicules et les homicides, notamment, ont connu l'année écoulée une progression inquiétante par rapport à l'année 2007.

Ainsi, en 2008, le nombre d'affaires de stupéfiants (drogues dures, douces et psychotropes) traitées par les services de la police judiciaire de la capitale s'est élevé à 398 contre 103 en 2007, avec une augmentation du nombre de personnes impliquées qui est passé de 292 à 655. La quantité de drogue saisie dans le sillage de ces affaires a connu une baisse pour la cocaïne, passant de 22,28 kg en 2007 à 924 g durant l'année écoulée, mais une augmentation pour la résine de cannabis, de 611 kg à 728,72 kg, et les psychotropes, passant de 10 965 à 22 460 comprimés saisis. La même courbe ascendante est également relevée pour les affaires liées aux atteintes aux biens (vol par effraction, vol par abus de confiance, association de malfaiteurs…). Le nombre des affaires est passé en effet de 158 en 2007 à 226 en 2008. Idem pour la criminalité (falsification de documents, et escroqueries) dans le milieu des immigrés clandestins, laquelle a connu, elle aussi une augmentation pour les mêmes périodes.

Pour ce qui est du trafic de véhicules, les services de la police judiciaire de la wilaya d'Alger ont enregistré durant l'année dernière 736 véhicules volés (615 en 2007), soit une progression de 19,67%. Les investigations ont permis de récupérer 377 véhicules (277 en 2007). Pour les affaires liées à l'incitation de mineurs à la débauche, 2008 a enregistré 121 affaires impliquant 126 personnes (105 affaires et 139 personnes en 2007). En outre, toujours selon le bilan 2008 de la police judiciaire de la capitale, 40 affaires d'homicides impliquant 60 personnes, ont été dénombrées contre 35 affaires et 67 personnes impliquées en 2007.

Sur ces 40 affaires, 36 ont été résolues (27 en 2007). Soit une progression de 33,33%. Une autre augmentation a été constatée dans les nombres d'affaires d'association de malfaiteurs enregistrées pour l'année 2008 en comparaison avec 2007 passant de 25 à 30 affaires impliquant 125 personnes.

Enfin, on notera une progression de 9,52% des affaires liées au vol de téléphone portable. Celles-ci sont passées de 2 668 affaires en 2008 à 2 922 en 2008, dont 619 affaires résolues contre 596 en 2007. Par ailleurs, s'agissant des descentes des services de la police relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger, il a été effectué, durant l'année 2008, 132 contrôles.

100 contrôles d'identité ont été effectués dans ces opérations ciblées et combinées entre les services de la sécurité publique et la police judiciaire. Ces descentes ont donné lieu à 3 052 poursuites judicaires contre autant d'individus, dont 42 femmes, essentiellement pour port d'arme prohibée, proxénétisme et détention de stupéfiants. Elles ont également permis de mettre la main sur 385 personnes recherchées. Toujours pour l'année 2008, les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont réalisé 115 146 enquêtes pour la délivrance du passeport.

L. M.

La police du métro d'Alger est fin prête

«La police du métro est fin prête pour assurer la sécurité des passagers du métro d'Alger, ont indiqué hier les responsables de la Sûreté nationale de la wilaya d'Alger. 249 agents ont été formés à la prévention de la petite et de la grande criminalité, mais aussi à la lutte contre les incivilités, en prévision de la mise en service cet été de la première ligne du métro d'Alger. La sécurité des usagers du futur métro d'Alger sera assurée en coordination avec les autres intervenants dont l'Entreprise du métro d'Alger.

L. M.

Bientôt un fichier national des permis de conduire

Les services de la Sûreté nationale de la wilaya d'Alger se penchent actuellement, en concertation avec le département de l'Intérieur sur l'élaboration, dans le domaine de leurs compétences, d'un fichier national des permis de conduire et celui des cartes grises. Ce fichier national sera mis en place en prévision de l'instauration du permis à points.

L. M.

37 415 retraits de permis de conduire effectués en 2008

Les agents de la Sûreté nationale de la wilaya d'Alger ont procédé à 37 415 retraits de permis durant l'année 2008 pour des infractions graves au code de la route. Durant la même période, pas moins de 348 562 amendes forfaitaires, dont près d'un tiers pour excès de vitesse (1 500 DA), ont été délivrés contre 309 442 en 2007 soit une augmentation de 12,64%. Une progression est également relevée dans les délits liés au code de la route (conduite sans permis, défaut d'assurance et refus d'obtempérer) qui ont atteint 81 057 cas.